

POLITIQUES DÉPARTEMENTALES — CULTURE ET PATRIMOINE

Le Département a à cœur de valoriser l'attractivité culturelle du territoire et de rendre la culture accessible à tous les Seine-et-Marnais. Pour y répondre, la collectivité valorise le patrimoine d'exception de la Seine-et-Marne, favorise l'accès à la lecture publique, accompagne communes et associations dans la réalisation de leurs projets culturels et artistiques et contribue à rendre la culture inclusive pour les personnes en situation de handicap.

Valoriser les sites culturels et patrimoniaux

Forte d'un patrimoine historique et artistique exceptionnel, la Seine-et-Marne bénéficie d'une **dynamique culturelle variée et foisonnante**. Le Département a pour ambition de valoriser et de préserver pour ce patrimoine pour transmettre la mémoire du territoire seine-et-marnais.

À travers [ses cinq musées départementaux](#) situés à Saint-Cyr-sur-Morin, Vulaines-sur-Seine, Barbizon, Égreville et Nemours, le Département propose une **offre culturelle riche** en expositions et animations éducatives. Le public peut également découvrir les nombreux événements et animations culturelles proposés au [château de Blandy-les-Tours](#) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/chateau-de-blandy-les-tours>), dont la muséographie et le parcours de visite ont été modernisés par le Département. Aussi, **un tarif spécial à 1€** est désormais possible pour les détenteurs d'un billet pour le château de Vaux-le-Vicomte.

Pour renforcer l'attractivité de son territoire, le Département œuvre aussi à la **sauvegarde du patrimoine monumental** en accompagnant les communes dans leurs projets d'entretien, de valorisation et de restauration des collections culturelles dont elles disposent.

Mettre en valeur les sites et monuments méconnus de la Seine-et-Marne est l'un des fers de lance de la politique départementale. Pour y parvenir, le Département a créé [le festival du patrimoine « Emmenez-moi »](#) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/le-festival-du-patrimoine-de-seine-et-marne-emmenez-moi>) où les visiteurs sont invités à découvrir des **sites patrimoniaux exceptionnels** et rencontrer des acteurs locaux qui participent à la richesse du territoire.

45

M€

mobilisés en faveur de la politique culturelle depuis le début du mandat

2,6

M€

consacrés aux musées départementaux et au Château de Blandy, depuis le début du mandat

390 000

visiteurs

au château de Blandy et dans les musées départementaux depuis 2021

3

M€

consacrés à l'entretien et la restauration du patrimoine monumental et mobilier des communes depuis le début du mandat



Après l'année 2021 consacrée au **bicentenaire du décès de Napoléon I^{er}** (<https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr>), poursuite de l'organisation d'années thématiques culturelles, avec :

- En 2022, les commémorations du **bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur** (<https://rosabonheur77.fr/fr>),
- En 2023, « Incroyables jardins ! », avec de nombreuses manifestations mettant en l'honneur la richesse des parcs et jardins seine-et-marnais, dont 7 labellisés « Jardins remarquables ».

Renforcer l'accès à la lecture auprès du jeune public

Développer la lecture publique sur l'ensemble du territoire afin de rendre les bibliothèques publiques accessibles à tous les Seine-et-Marnais : c'est un objectif fort du Département. **Près de 500 000 €** ont été consacrés à la lecture publique (hors politique contractuelle) depuis le début du mandat.

La collectivité s'est mobilisée à travers la [Médiathèque départementale](https://www.seine-et-marne.fr/fr/mediatheque-departementale) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/mediatheque-departementale>) et avec l'ensemble des parties prenantes (élus, acteurs culturels, bibliothèques, partenaires éducatifs...) pour :

- renforcer le schéma de la lecture publique,
- accompagner les jeunes Seine-et-Marnais dans leurs premiers pas en lecture avec notamment [la revue « Bébébutine »](https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/bebebutine) (<https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/bebebutine>),
- valoriser les plumes talentueuses des collégiens à travers le Prix de la [nouvelle policière « Suspense en Seine-et-Marne »](https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/suspense-en-seine-et-marne>),
- accompagner la création et le développement d'équipements culturels sur le territoire.

FOCUS



Le Département a récupéré à l'automne 2023, dans le cadre d'une donation avec réserve d'usufruit, la propriété immobilière de Charles et Clara Goldstein à Maincy, et l'ensemble de l'œuvre de Charles Goldstein, peintre, personnalité publique et rescapé de la Shoah. L'objectif de cette donation : faire de ce lieu, en étroite collaboration avec l'artiste, un site autour de la thématique mémorielle, « La Ferme de la Bordière, lieu d'art et de mémoire » (accueil d'artistes en résidence, accueil de collégiens, organisation d'expositions temporaires).

Pour un développement culturel équilibré pour tous

Le Département renforce l'accès à la culture dans l'ensemble du territoire. Engagée aux côtés de l'association [Act'art](https://www.actart77.com/) (<https://www.actart77.com/>), la collectivité soutient le développement de projets artistiques et culturels dans tous les territoires, avec une attention particulière apportée aux **zones rurales**.

Pour accompagner, en partenariat avec l'État, **l'aménagement culturel des territoires ruraux**, le Département a lancé une nouvelle génération de contrats triennaux de développement culturel 2022-2025 en faveur des intercommunalités.

Le Département **accompagne aussi les scènes artistiques** (le Majestic à Montereau, le Théâtre de Sénart, L'Envolée du Val Briard et la Ferme du Buisson) pour promouvoir le spectacle vivant, l'art contemporain et le cinéma en Seine-et-Marne.

Afin de donner de **la visibilité aux festivals majeurs** que sont Django Reinhardt, des 2 Rivières et Muzik'Elles, le Département a souhaité renforcer son soutien sur la base de 65 000 € par an sur 2023-2026.

CHIFFRES-CLÉS

+ 110

manifestations

soutenues par le Département depuis le début du mandat pour plus de 1,2 M€.

+ 2,3

M€

mobilisés en faveur des structures d'enseignement artistiques

1,1

M€

apportés par le Département à la commune de Montereau dans le cadre d'un Fonds d'aménagement communal pour la construction du Majestic à Montereau

919 384

€

apportés par le Département à la CC du Val Briard dans le cadre d'un Contrat intercommunal de développement pour la création de L'Envolée.

En outre, le Département **encourage la découverte des pratiques artistiques** sur l'ensemble du territoire. Pour y parvenir, la collectivité soutient la création de postes dans ce secteur et accompagne les compagnies artistiques et professionnelles pour favoriser la rencontre des œuvres artistiques avec les Seine-et-Marnais.

Le dispositif « Collège au cinéma », inscrit dans le [Parcours collégien](https://www.seine-et-marne.fr/fr/parcours-collegien) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/parcours-collegien>) et le Prix départemental de la chanson, [Tremplin#77](https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/tremplin-77>), créé en 2018, illustrent aussi l'engagement du Département dans le développement culturel et artistique **en faveur des jeunes Seine-et-Marnais**.

Tremplin#77 a été élargi en 2024 en direction des **collégiens en situation de handicap** (ouverture des ateliers d'écriture et du prix « coup de cœur des collégiens » à des classes ULIS et des unités d'enseignement externalisées). Des concerts de clôture toujours assurés par des artistes renommés : Juliette Armanet en 2023 au Majestic

La culture pour toutes et tous

Rendre la culture inclusive aux personnes en situation de handicap est une priorité pour le Département qui a rejoint en 2021 **le réseau du Pôle Art et handicap** porté par le collectif Scènes 77. À ce titre, le Département soutient le collectif Scènes 77 pour plus de 90 000 € en 2024. Inauguré à Bailly-Romainvilliers, le Pôle Art et Handicap vise l'accès de tous à la culture, et plus particulièrement aux publics en situation de handicap. Pour cela, le projet associe les professionnels de la culture, du médico-social, des artistes et des usagers, dans le cadre d'un partenariat pérenne.

Le rayonnement culturel se traduit également par la **valorisation du patrimoine local** et des archives communales. Par exemple, le Département a créé un dispositif de valorisation des archives communales : dans le cadre d'un appel à projets annuel, les collectivités peuvent raconter l'histoire de ses territoires et valoriser les trésors conservés par les Archives départementales et/ou communales à travers la mise à disposition d'expositions clés en main.

Le Département contribue à la mise en valeur de nos archives et de notre histoire à travers les [Archives départementales](https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales>). Le chantier de numérisation de la presse ancienne (130 000 pages issues de 5 titres de presse locale), engagé en 2018 en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France, a été finalisé. Les Archives départementales accueillent aussi des chercheurs américains dans son cycle de conférence « Les rendez-vous de l'Histoire », valorisant ainsi des partenariats prestigieux comme celui entre Provins et l'Université de Columbia à New York. Le Département accompagne aussi la **modernisation des fonds** des [Archives départementales](https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/archives-departementales>) à travers la réhabilitation et l'extension du bâtiment situé à Dammarie-lès-Lys.

- Poursuite de la modernisation du parcours de visite du château de Blandy,
- Ouverture d'une nouvelle salle d'exposition à Blandy,
- Programmation culturelle 2024 autour du sport au Château de Blandy et dans les musées départementaux,
- Lancement de la célébration des 800 ans de la construction du château de Blandy,
- Engager la restauration du musée départemental de la Préhistoire d'Île-de-France à Nemours,
- Extension du tarif spécial à 1€ pour le château de Blandy pour les détenteurs de billets pour le Château de Fontainebleau, le Musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, et des parcs zoologiques de Lumigny,
- Accompagner des projets d'école de cirque et de musée de cirque Bouglione à Lizy-sur-Ourcq,
- Développer le pôle départemental d'archéologie à Nemours pour 2 millions d'euros.



Créé le: 20/08/2020

- Mis à jour le : 9/04/2024